

# The Network



The Network of African National Human Rights Institutions

Edition française incluse !!!



Kigali International Convention Centre: Venue for the 11<sup>th</sup> Biennial Conference.

# Contents

- 3 Message from the Executive Director
- 5 NANRI elects new Steering Committee
- 6 NANHRI Working Group to drive sustainable development in Africa
- 7 Egypt to host 12<sup>th</sup> Biennial Conference as Rwanda takes over NANHRI Chairpersonship
- 8 KNCHR reports human rights violation on elections
- 9 Togo NHRI marks UDHR 69<sup>th</sup> Anniversary
- 10 SAHRC seeks lasting remedies after death of 140 mental patients
- 11 33 NHRI staff take part in two belnded learning courses
- 12 Niger NHRI marks 69<sup>th</sup> UDHR Anniversary
- 13 Morocco NHRI to host GANHRI Triennial Conference in 2018
- 14 Fun flares as NANHRI turns ten
- 16 Pictorials

**Editorial Director**  
**Gilbert Sebihogo**

**Translation**

Gilbert Sebihogo  
Peace Mukazi

**Editor, Graphics and  
Layout**

Robert Laban

**Network of African  
National Human Rights  
Institutions**

2nd Floor CVS PLAZA,  
Lenana Road,  
P.O. Box 74359 – 00200  
Nairobi, Kenya  
Tel: +254 020 2717908/  
28, 2717256  
+254718201821  
Fax: +254 020 2583643

E-mail: [info@nanhri.org](mailto:info@nanhri.org)  
Twitter: @NANHRI40  
Facebook: Network of African  
National Human Rights  
Institutions

Comments and contributions can be sent to the Editor on the above address. Contributions may be edited for clarity, space or legal consideration.

**DISCLAIMER:**

**The views expressed in this Publication do not necessarily reflect the position of the Office of the Network of African National Human Rights Institutions.**

# Message from the Executive Director



As we start the global year of economic, social and cultural rights, I want to thank the Network of African National Human Rights Institutions' members and other partners for supporting our various activities in 2017, especially the November 7-9 Kigali, Rwanda, 11th Biennial Conference.

The Conference was one of our most successful activities of the year, culminating in, among other issues, identification of the role of National Human Rights Institutions (NHRIs) in the implementation of the two development agendas - Agenda 2030 and Agenda 2063 of the Africa We Want.

One of the outcomes of the conference was the establishment of the NANHRI Working Group on Sustainable Development Goals.

The working groups were tasked with coming up with terms of reference for discussion in the next General Assembly.

The activities of the working group will be critical in providing guidelines at national, sub-regional and regional levels for sustainable development.

On December 10, 2017, we celebrated

the 50<sup>th</sup> anniversary since the United Nations General Assembly adopted the International Convention on Economic, Social and Cultural Rights and International Convention on the Civil and Political Rights.

A quick evaluation established that NHRIs have dedicated much time into agitating for political and civil rights, necessitating the call for the campaign for awareness of the economic, social and cultural rights in support of development.

The global Agenda 2030 and African Union's Agenda 2063 are anchored on the Universal Declaration on the Rights to Development and the African Charter on Human and Peoples' Rights, among other instruments that support justice and equality.

And African States are taking significant steps towards realisation of Agenda 2030's 17 SDGs and the seven Aspirations of Agenda 2063.

From the Kigali Conference, it was clear that the two development agenda would be perfect prescriptions towards alleviation of poverty, hunger, illiteracy, poor health and sanitation, joblessness and desperation, among other deficiencies facing Africa if NHRIs play their roles well.

Besides contributing to the formulation of legal and policy frameworks for a human rights-based approach to the implementation of the two agendas, it is the obligation of the NHRIs to ensure data collection and desegregation reflects the situation at hand for appropriate remedies.

As Africa's development ship departs the



shallow shore for deep sea sailing, each NHRI needs to come up with a human rights based approach matrix navigation tool to the implementation of the two agendas to ensure critical components are captured in the national frameworks.

The NHRIs are obliged to monitor and guide the implementation of Agenda 2030 and Agenda 2063 through the various human rights mechanisms, including the African Commission on Human and Peoples' Rights, African Peer Review Mechanism, Human Rights Council, Special Procedures, the Universal Periodic Review, and treaty bodies, as well as the International Labour Organization's supervisory bodies.

The NHRIs should be feedback mechanisms working towards balancing the excesses of the other stakeholders through monitoring.

Apart from taking part in the creation of the frameworks, the NHRIs are required to also conduct investigations and documentation of allegations of human rights violations in addition to proposing and pressing for commensurate compensation.

NHRIs need to foster and bridge partnership with private sector, states and other actors for a common approach in support of the two agendas.

In averting conflicts, the NHRIs should play a central role in igniting consultations and participation among the development parties, civil society organisations, the rights-holders, among other parties for a common goal.

Africa is a rich in minerals and human resource, with the youth making about 50 per cent of the about 1.2 billion population.

It is, however, emerging that this group, which is supposed to rocket Africa to its

dream, is being turned into a trade commodity as slave auctioning in Libya hit headlines. More others are dying while crossing the Sahara Desert and the Mediterranean Sea in search of better life in Europe.

Violent extremism and radicalisation are also preying this energy group into terrorism, leading to more human rights violations.

NHRIs have a role to play in working with cross-border security agents and other partners in monitoring the illegal 'exporters' of the African labour to other continents.

For sustainability, the NHRIs are central in creating project frameworks with other partners like the civils society organisations and the State. This may include setting aside special kitties to fund job creation activities in the informal sectors like agribusiness.

In enhancing the capacity of the members in spearheading the economic, social and cultural rights, NANHRI in collaboration with our partners set the pace by training 13 staff from 12 African NHRIs in this quarter.

These among other capacity building projects, we believe the member are getting the requisite skills to deliver on these and other mandates of establishment.

I welcome you into 2018 with full hopes that together we shall make significant headway in determining the destiny of Africa, based on our cumulative resolutions for a better continent for all.

**Gilbert Sebihogo**

**Executive Director**



# NANHRI elects new Steering Committee



## List of the Steering Committee

1. Mr Driss El Yazami- NHRC, Morocco, for Northern Africa.
2. Mr Mohamed Fayek- NCHR, Egypt, NANHRI Vice Chairperson
3. Mr Med S.K. Kaggwa, Chairperson, UHRC, for East Africa
4. Ms Kagwiria Mbogori- Chairperson KNCHR, ex-officio
5. Mr Mudford Zachariah Mwandenga, Chairperson ZHRC for Southern Africa
6. Ms Madeline Nirere, Chairperson, NCHR, Rwanda, NANHRI Chairperson
7. Mr Jean Baptiste , Chairperson, CNIDH, Burundi, for Central Africa
8. Dr Chemuta Devine Banda, Chairperson, NCHRF, Cameroon-ex-officio
9. Dr Usman Fornah, Chairperson HRC Sierra Leone

## By the Secretariat

The Network of African National Human Rights Institution has a new Steering Committee (SC).

The SC members were elected by the NANHRI General Assembly on

November 7, ahead of the two-day Biennial Conference in Kigali, Rwanda.

The SC is charged with overall control of governance of the Network. It comprises nine members - five being sub-regional representatives while four are ex-officio.

Morocco and Zambia represent the Northern and Southern regions respectively. Uganda, Burundi and Sierra Leone represent East, Central and West Africa regions respectively.

Kenya, which hosts the Secretariat of NANHRI, joins Cameroon, Rwanda and Egypt in the ex-officio list. Burundi, Nigeria, Morocco, Namibia and Uganda were the former five members of the SC.

The National Commission for Human Rights of Rwanda Chairperson Madeline Nirere is the Chairperson of the SC while Mr Mohamed Fayek

– the Chairperson of the National Council for Human Rights of Egypt - is the Vice chairperson. According to the Constitution of NANHRI, the outgoing chairperson, the incoming chair and



Former NANHRI Chairperson Dr Chemuta Banda (third from right) leads his last SC meeting ahead of the November 7-9, 2017 11th Biennial Conference in Kigali, Rwanda. Photo: NANHRI.

are ex-officio members of the SC.

Besides governance, the SC oversees the Secretariat, which is the implementation organ of the decisions of NANHRI.

The SC is elected after two years, when the highest organ of the Network, the General Assembly, meets. Coincidentally, this happens during the biennial conference.

The vice chairperson takes over the leadership of the SC in the subsequent general assembly. This is the second highest organ of the Network after the General Assembly.



Former Steering Committee in Rwanda on November 6, 2017: Ms Madeline Nirere (yellow jacket), Dr Chemuta Banda and Ms Kagwiria Mbogori. Mr Joseph Whittal (from left), Mr Gilbert Sebihogo, Mourad Momo (representing Driss El Yazami) and John Walters. Mr Sebihogo is not a member of the SC. He heads the Nairobi-based Secretariat of the Network. Photo: NANHRI.

# NANHRI forms Working Group to drive Sustainable Development in Africa



NANHRI Executive Director Gilbert Sebihogo (right) and Commission on Human Rights and Administrative Justice, Ghana, take the 11<sup>th</sup> Biennial Conference participants through the Kigali Declaration on November 8, 2017. Among other issues, the conference formed a working group on SGDs. Photo: NANHRI.

## By the Secretariat

In injecting a human rights-based approach to the implementation of Agenda 2030 and Agenda 2063, the Network of African National Human Rights Institutions has formed a Working Group on Sustainable Development Goals. This was one of the outcomes of the November 7-9, 2017 Eleventh Biennial Conference held in Kigali, Rwanda.

The Group comprises five sub-regional representatives.

The Ghana Commission on Human Rights and Administrative Justice and the Cameroon National Commission on Human Rights and Freedoms represent West and Central Africa respectively. The Kenya National Commission on Human Rights, Mauritania Commission Nationale des Droits de l'Homme and South African Human Rights Commission represent East, Northern and Southern African regions. The group will develop analysis tools to support human rights based approach to SDG Implementation and monitoring. It is also tasked with sharing of experiences, good practices and knowledge management with and among NHRIs, civil society, governments and other stakeholders as regards achieving the SDGs with respect to human rights principles and agenda setting.

The individuals in the Group will comprise representatives of NHRIs with expertise in research, training, legal and policy analysis and advocacy to provide technical input in the development and presentation of position papers and capacity strengthening of member NHRIs in the implementation of the 2030 and 2063 agendas for sustainable development. The Group will develop and strengthen a systematic, and sustainable approach among African NHRIs in sharing of experiences, good practices and knowledge management with and among NHRIs, civil society, governments and other stakeholders on implementation of the two agendas. The overall aim is consolidating a position of the African National Human Rights Institutions to effectively drive the discourse at the national, regional and international level. The members will draft and review terms of reference for adoption in the 2018 General Assembly in Geneva extraordinary session. Ordinary sessions are held just before a biennial conference. Besides the SGD, other working groups for the persons with disability, business and human rights, and migration were also formed and some NHRIs volunteered to come up with terms of reference for sharing with other members. The working groups were selected to give more impetus to the work of NHRIs in managing emerging issues like migration as well as fostering the commitment to solutions in 'neglected' themes.



Discussions on the importance of data in realisation of sustainable development during the 11th Biennial conference. Photo: NANHRI



# Egypt to host 12<sup>th</sup> Biennial Conference as Rwanda takes over NANHRI Chairpersonship



National Council for Human Right of Egypt's Human Rights Officer Amr Wagdy contributes to a discussion during the 11<sup>th</sup> Biennial Conference on November 8, 2017 in Kigali, Rwanda. Photo: NANHRI.

## By the Secretariat

The National Council for Human Rights (NCHR) of Egypt will host the 12th Biennial Conference of the Network of African National Human Rights Institutions in 2019.

Egypt was nominated to host the conference, which is the biggest event of the Network after the November 7-9, 2017 11th Biennial Conference in Kigali, Rwanda.

The country will also host the General Assembly of the Network, which comes a day before the conference.

The decision was passed by the NANHRI General Assembly (GA) which elected Egypt Chairperson Mr. Mohamed Fayek as the next Vice-chair.

The GA, which is the highest decision making organ of the Network, admits and expels members, amends the Constitution, elects the Chair and Vice Chairpersons, approves membership fees and annual contributions, approves the budget and financial report among other roles.

Egypt will take over the leadership of NANHRI after hosting the conference, in line with the Constitution of NANHRI.

The representative of the Chairperson of NCHR, Ambassador Ahmed Haggag, welcomed the Network members to the Cairo conference.

"Rwanda has shown us their best. It is the turn of Egypt to show you our best. Thank you for showing confidence in us. We welcome you all to Egypt for the 12th Biennial Conference," said Ambassador Ahmed Haggag, who is a member of NCHR.

The Chair of the National Commission for Human

Rights of Rwanda Ms Madeline Nirere took over as the Chairperson of NANHRI for the next two years.

Ms Nirere took over from Dr Chemuta Devine Banda, who is the current chairperson of the National Commission on Human Rights and Freedoms of Cameroon.

The first chair of the Network after the adoption of the Constitution in Kigali in 2007, was Ms Zainabo Sylvie Kayitesi.

Hosting the biennial conference is rotational among the five regions- Northern, Southern, East, West and Central Africa.

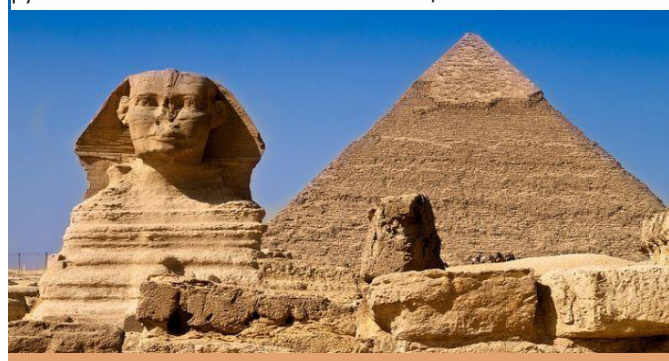
For a member of the Network to host the conference or any event, it must have an 'A' status accreditation. For an institution to receive the "A" accreditation, it must comply fully with the Paris Principles which are the normative standards for establishment and functioning of NHRIs.

Egypt is one of the 21 members of NANHRI with 'A' status.

## Egypt: A Human Rights-Based Approach to the Sustainable Development Goals of Agenda 2030 and Agenda 2063-t



**Welcome to Egypt:** National Council for Human Rights of Egypt Commissioner Ahmed Haggag is congratulated by NANHRI Chairperson Madeline Nirere after Egypt was nominated to host the 12th Biennial Conference. Egypt is renowned to be home to ancient pyramids as the one below. Photo: NANHRI/Urban Ghost Media.





# KNCHR reports human rights violations on elections



KNCHR Chairperson Kagwiria Mbogori (third right) and Vice Chairperson (fourth right) lead other officials in displaying the elections report to the media at a Nairobi hotel. More than 270 people suffered directly according to KNCHR. Photo: KNCHR

## By the Secretariat

With the sum of the 2017 General Election victims surpassing 270, the Kenya National Commission on Human Rights will, among other measures, seek legal redress for the affected individuals and communities. Speaking when she released the 2017 elections report dubbed “Still a Mirage: A Human Rights Account of the Fresh Presidential Poll for the Period September and November 2017” KNCHR Chairperson Kagwiria Mbogori said the Commission will conduct further investigations on the documented cases and ensure the culprits are brought to justice.

She called on the Independent Police Oversight Authority (IPOA) to investigate and take action against police officers who misused firearms. “A number of Kenyans lost their lives during this electioneering period. Most of these were felled by the bullet. In line with the requirements of the law and so as to promote greater accountability, especially of our law enforcement officers, the Officers-in-Charge of the various deployment units that were sent out during the election period must fully account on how the officers under their command used the live ammunition that had been assigned to them,” the Chairperson said. The Commission recorded 92 deaths, 100 injury and 86 gender based violence cases allegedly perpetrated by security agents and

civilians who took advantage of the volatile situation after the Independent Electoral and Boundaries Commission declared President Uhuru Kenyatta the winner of the August 8, 2017 polls. It is important to note, however, that there was an additional number of 20 bodies documented by the KNCHR team in Kisumu County and which were taken to the morgue between 8th and 25th August at the height of the first round of post poll violence. Investigations are ongoing to ascertain whether the same were victims of the poll violence, the Commission said. Violence ensued after the presidential results, with supporters of the main opposition coalition, the National Super Alliance accusing Jubilee Party and the electoral body of rigging. The violence was reported mainly in areas perceived to be strong NASA bases. The violence continued even after the October 26 fresh Presidential Election in which President Uhuru Kenyatta’s main challenger, Mr Raila Odinga, boycotted.

All the 86 gender-based violence cases documented in the report were from Nairobi County only. The Commission is compiling more data from other regions. Ms Mbogori noted that rape was the most prevalent form of this violence. While condemning some civilians who attacked the police with stones and other crude weapons, the Commission called

for prosecution of the arrested suspects. In contradiction of the Constitution, Ms Mbogori said, the Commission received reports of cases where some security personnel issued orders purporting to ban peaceful assemblies and protests. Peaceful assemblies and protests are protected by Article 37 of the Constitution of Kenya. “The Commission takes exception with such orders and continues to call upon the Inspector General of Police, to work closely with us (KNCHR) so as to develop guidelines for policing peaceful assemblies in line with Article 37 of the Constitution,” she said. The Commission also condemned the muzzling of civil society organisations which had been clamouring for electoral reforms.

Without giving specific timelines, the Commission announced plans to meet the political actors, Jubilee Party and the National Super Alliance coalition, in working towards harmonized electoral reforms to reflect the will of the people despite the divergent views and support bases. Kenya has been facing ethnic related violence in most of its elections except in 2002, when the opposition united and removed the Independence party, Kenya African National Union from power. The 2007 General Election was the worst when more than 1,300 people lost lives in post-election violence. The current political heat has thrown the country into cessation politics, with the opposition threatening to call for a referendum to divide the country into two, but President Kenyatta has warned against such a move. The Commission has been regularly releasing reports on the 2017 General Election through the year. The Commission is also offering psycho-social support to victims.

#### *Figures at a glance*

- 92 deaths
- 20 more deaths under investigation to determine cause
- 100 injured
- 86 gender-based violence in Nairobi County alone

Source-KNCHR

## Togo’s NHRI marks UDHR 69<sup>th</sup> Anniversary.

### By Innocent Popole

The city of Sokodé in the Prefecture of Tchaoudjo hosted the December 10, 2017, International Human Rights Day. Radio broadcasts, conference-debates and visits to places of detention were the main activities organized on December 11-12, 2017 by the National Commission of Human Rights (NCHR) of Togo. The CANDYA center of the NGO CREUSET-Togo served as a framework for this meeting. The work was chaired by Alilou Sam-Dja CISSE, President of the Conference, in the presence of the local Prefect, Col. MONPION Matéyendou. It is 69 years since the United Nations adopted the Universal Declaration of Human Rights, an invaluable international document that establishes the equality of dignity and worth of all human beings. The Togolese NCHR mobilized administrative, traditional and religious authorities, law enforcement and security forces, representatives of political parties, opinion leaders, civil society organizations, media, among others. The activities involved discussions on the theme of “The freedom of peaceful public meeting and demonstration in Togo” and “The CNDH as MNP: challenges and perspectives”. These communications, much appreciated by the participants, were preceded by the official launch of the campaign to celebrate the 70th UDHR Anniversary in 2018 with a call of “Defend the rights of someone today!” It was an opportunity for Chairperson Cisse to invite everyone to engage in the ongoing struggle of promoting, protecting and defending all human rights: civil and political rights, economic, social and cultural rights. For Mr. CISSE, it is normal that “all of us, wherever we are and at any time, can enjoy all human rights, because it is the responsibility of all of us to preserve them “. Interactive broadcasts on Radio Tchaoudjo and Radio Méridien allowed participants to identify the contours of the law of May 16, 2011 on peaceful public demonstrations, the actions of the NCHR in the field of promotion and protection of human rights, especially prevention of torture. The celebration of this day of human rights ended with the visit of places of detention.



# SAHRC seeks lasting remedies after death of 140 mental patients



Participants in the mental health solution seeking forum organised by the South African Human Rights Commission. Photo: Wisani Baloyi

## By Ncumisa Willie

Following the death of more than 140 mental health care users (MHCUs) (patients) who were transferred by the Gauteng Department of Health to various non-governmental organisations, the South African Human Rights Commission hosted a two-day national investigative hearing on the status of mental health care in South Africa. The probe received further impetus from the Health Ombud, whose office had been investigating the Esidimeni deaths. The Health Ombud formally recommended the need for a national probe by the SAHRC. The Commission received a request from the Minister of the Department of Health on February 10, 2017 to conduct a “systematic and systemic review of human rights compliance and possible violations nationally related to Mental Health”. The hearing panel composed of the SAHRC’s Chairperson Bongani Majola, Commissioner Bokankatla Malatji, Commissioner Angie Makwetla and an

external panelist, Professor Katherine Sorsdahl. The Commission received submissions from government departments, regulatory bodies, civil society organisations, researchers, academicians, and victims who contributed towards identifying systemic and structural issues impacting the provision of quality mental health care services in South Africa. From the November 14-15, 2017 hearing, SAHRC aimed to systematically monitor and document nationally, human rights norms and standards in the health care of people living with mental illnesses. The Commission also evaluated the adequacy of the legislative and policy environment from a rights based perspective. This would help in making legislative recommendations to parliament to promote access to quality health for the mental health care users. At the same time, the Commission proposed raising awareness and promoting advocacy for the rights of the mentally ill persons. The awareness would also empower victims with the information that they are protected by the law despite their condition. In addition, the Commission aimed at raising awareness on the channels of reporting the violations for appropriate redress.

An indirect benefit of the hearing was to, among others, develop research and educational materials to advance the rights of mental health care users as a vulnerable group, for use by affected persons and stakeholders.



Advocating for increased attention into mental health in South Africa. Photo: yazkam.wordpress.com.



## 33 NHRI staff take part in blended learning courses



A participant contributes during the Human Rights Education face-to-face course in Kigali, Rwanda. Photo: Courtesy.

### By the Secretariat

Thirty three staff of the African National Human Rights institutions took part in the economic, social and cultural rights and human rights education blended learning courses in the last quarter of 2017. Fourteen of the staff participated in the four-day face-to-face workshop in Abuja, Nigeria, which aimed at enhancing their skills in promoting, protecting and advocating economic, social and cultural rights. The November 6- December 14, 2017 Blended Learning Course, was organized by the Network of African National Human Rights Institutions and The Danish Institute for Human Rights with financial support from the European Union. The National Human Rights Commission of Nigeria hosted the face-to-face workshop from December 11-14, 2017. An online course preceded the face-to-face workshop from November 6, 2017 to December 1, 2017. National Human Rights Institutions have over the years concentrated on the agitating for civil and political rights. This was one of the reasons the United Nations Office of the High Commissioner for Human Rights declared the a one-year campaign for raising awareness for better promotion, protection of the economic, social and cultural rights during the 69<sup>th</sup> Anniversary of the Universal Declaration of human rights. The course focused on monitoring and reporting to regional and international human rights bodies and promotion of human rights education in to the formal education sector and

the activities related to business and human rights. Speaking during the opening of the workshop, NANHRI Executive Director Gilbert Sebihogo said the course will equip the NHRIs with the much need skills for monitoring the implementation of Agenda 2030 and Agenda 2063 for sustainable development. "The African development ship has left the shore for high sea sailing. With the wave of development, the turbulence against human rights is and will be real. Only steady, skilled NHRIs would offer the proactive answers to the human rights question from the base of the implementation to save the ship from the storms. We look unto you for the sustainability we seek in development," he said. The participants were from Kenya, Egypt, Togo, Zimbabwe, Nigeria, Ivory Coast, Swaziland, Ghana, Malawi, South Africa, Tanzania, and Burkina Faso. Nineteen NHRI staff also attended the Blended Learning Course on Human Rights Education from September 11, 2017 to October 18, 2017. The three-day face-to-face workshop was hosted by the National Human Rights Commission of Rwanda in Kigali. The course aimed at strengthening the structural approach to human rights education in the formal sector. The countries represented in this course include Kenya, Tanzania, sierra Leone, Cape Verde, Zimbabwe, Niger, Togo, Malawi, Burkina Faso, Cameroon, Liberia, Rwanda, Uganda, , south Africa and Swaziland. After every training, the participants are asked to apply for a grant to enable them carry out a project that will require the use of the gained skills. Although it is recommended that the proposal be one per NHRI, it is possible to do a sub-regional project. For instance, the three East African NHRIs can apply for the grant to carry out a project on human rights education in the region. NANHRI and DIHR announce the grant and publish downloadable forms on the website of NANHRI. The publication of the application forms usually comes after the face-to-face training. After submission, the two organisations evaluate the applications before selecting the winner. The €15,000 grant is awarded to the best proposal.

# Niger NCHR marks of 69<sup>th</sup> UDHR Anniversary

**By Ibrahim Abdou Tikiré**

From December 9-11, 2017, Agadez, Niger, hosted the commemoration of the 69<sup>th</sup> Anniversary of the Universal Declaration of Human Rights (UDHR). The peaceful demonstrations were under the patronage of the Chairperson of the National Commission of Human Rights (NCHR) Prof. Khalid Ikhiri. The meeting room of the NGO Imane of the city of Agadez that served as a framework for the launch of activities, enhanced by the presence of the governor of the region, the administrative authorities, the Sultan of the Air, Defence and Security Force officials and several guests. The Agadez governor, Mr. Sadou Sokolé, thanked the NCHR for choosing the Cité de l'Air for the celebration of the UDHR. He also hailed the election of the Chairperson of the NCHR as president of the Francophone Association of National Commissions of Human Rights (AFCNDH). In launching anniversary activities, the Chairperson stressed the importance of the Declaration. "Indeed, the Universal Declaration of Human Rights empowers us and challenges all of us. Its principles are as relevant today as they were in 1948. We must defend our rights and those of others," said Prof. Ikhiri. Activities were spearheaded by the National Human Rights Commission, including the debate conferences on wealth and varied themes. Among the topics debated was the migration eyesore. "Obviously, the methods used so far, if they have significantly reduced the rate of illegal migration, have not prevented migrants from following money at the cost of their lives. It is for all these reasons and more others we should ask ourselves these questions:

"What are the root causes of migration? Why are the most developed countries, whether to the north or the south, most in the sights of the migrant? Why do they (countries) close their borders? With regard to forced migration linked to conflicts and wars, what solutions to put an end to it?"

The Chairperson said the uneven development, inequality, poor governance and distribution of national wealth are among the factors fuelling migration, adding that external help will not answer Africa's economic, social and cultural development needs.

"If we want to get out of this approach that has proven useless, we have to protect our resources and redistribute the economic benefits in a fairly," said the Chairperson. After the launch, the participants followed a first communication on "human rights education: a pledge of peace" developed by the prosecutor of Agadez Moussa Zaki. On Sunday, December 10, 2017, participants, mostly from different socio-professional groups in the region of Agadez- have followed three communications. The communications focused on "youth and migration: issues and perspectives", then "Sense, Value, and Scope of the UDHR", and "the right to protest on public roads". The themes were developed by two magistrates Miko Idi and Alichina Amadou Kourguéni. In view of the interest raised during the exchanges between the participants and the speakers, the Chairperson expressed satisfaction of the success of the 2017 edition of the celebration of the UDHR.



# Morocco CNDH to host GANHRI 2018 Triennial Conference



Participants at the NANHRI 11<sup>th</sup> Biennial Conference in Rwanda. Morocco will host GANHRI Triennial Conference in 2018. Photo: NANHRI.

By CNDH, Morocco

The General Assembly of the Network of African National Institutions held in November 7, 2017 in Kigali, Rwanda, selected the National Human Rights Council (CNDH) of Morocco to host the triennial international conference of the Global Alliance of National Human Rights Institutions (GANHRI) in 2018.

The GANHRI conference, which will be held between October and November, is organized by a NHRIs selected on a rotating basis from regional groups (Africa, America, Asia-Pacific and Europe), in consultation with the Chair of GANHRI, as well as under the auspices of the UN High Commissioner for Human Rights.

In addition, the CNDH has been officially elected member of the Subcommittee on Accreditation of the GANHRI (SCA). The CNDH thus joins the SCA, a strategic body of the international network of NHRIs, for a three-year term, as the representative of Africa.

The CNDH was also elected a member of the Working Group on Business and Human Rights and the Working Group on Migration of NANHRI. Sixth AFCNDH Congress in Abidjan 25th and 26th November 2017.

On 25 and 26 November 2017, the CNDH took part in the General Assembly of the Francophone Association of National Human Rights Commissions (AFCNDH), which has been chaired by the CNDH since 2012. Moreover, a new AFCNDH Bureau was elected for a three-year

term. The latter is made up of the institutions of Niger (President), Morocco (Vice-President), Haiti (Vice-President), France (General Secretariat) and Togo (Treasury).

On the margin of this assembly, a congress was Organized on “The role of NHRIs in promoting and protecting the rights of migrant people. “During this meeting, CNDH shared its migration experience, including its report “Foreigners and Human Rights” (2013), following which a new migration policy and regularization operations were put in place. Mr. Driss El Yazami welcomed the progress made on migration in Morocco, while stressing the importance of adopting global standards, approaches and solutions in the context of the Global Compact on Migration, which will be adopted by 2018 on one hand, and the reinforcement of African cooperation on these themes on the other.



Mr. Vladelen Stefanov listens to CNDH, Morocco, Chairperson Driss El Yazami on the sidelines of the NANHRI 11th Biennial Conference.



# Fun Flares as NANHRI Turns Ten



By the Secretariat

November 8, 2017. 7PM. Fanfare flew over Marriot Hotel when more than 200 members and guests gathered to mark the 10th birthday of the Network of African National Human Rights Institutions in Kigali, Rwanda. The chief guest, the flamboyant Rwanda Minister of Justice Johnston Busingye opened the colourful event as fluffy dancers from Inganzo Ngari fluttered in with flavoured melodies that massaged the tire of the first day of the 11<sup>th</sup> Biennial Conference out of the visitors. The snaky-styled-songbirds swirled everyone with serenading renditions reverberating through the air, exiling the serenity of the Kiyovu suburb of Kigali. Former NANHRI Chairperson Dr. Chemuta Devine Banda led Chairperson Madeline Nirere and Executive Director Gilbert Sebihogo in cutting the cake as saliva slipped from the lips of the murmuring mammoth multitude. Sharp ululations scorched the sky. Dance dazzled the audience, who swallowed in the free-flowing flowery Kinyarwanda renditions as sticks struck the drums to bellow with bewitching bangs. The climax was ushered in by the awards to Dr. Banda, Ms. Nirere, Mr. Sebihogo for their dedication to the Network.

While making his remarks, the chief guest commended the Network for the dedication to supporting human rights across the continent. He said the African National Human Rights Institutions have the key to sustainable solutions to the African challenges. Dr. Banda, who is also the Chairperson of the National Commission on Human Rights and Freedoms of Cameroon, promised to continue supporting the Network as an advisor. "We have come far in supporting the establishment and strengthening of our members for the 10 years. The Network is ours. We must take care of it. I urge you to support the Network by standing by your financial obligations," he said. Mr. Sebihogo expressed optimism that the Network will continue growing despite challenges of each of the members.





Dr Chemuta Banda recognised for NANHRI leadership

Conference adopted the Constitution. NANHRI replace the Coordinating Committee of African National Human Rights Institutions for the Promotion and Protection of Human Rights. While the Paris Principles were adopted in 1993 requiring the United Nations member States to establish independent national human institutions, the organisations never had a common platform of association in Africa. The African NHRIs first met in Cameroon in February 1996, where they adopted the Yaoundé Declaration, formally establishing an umbrella body – the Coordinating Committee of African National Human Rights Institutions for Promotion and Protection of Human Rights. The idea of establishing a permanent

“The challenges we have gone through in the last 10 years have made us stronger than before. The 10 years of the Network have been punctuated by a strong will to build a stout organisation standing sturdily against snaring sea tides. I thank the members and partners who have supported us this far,” the Executive Director said. He said the capacity building workshops will remain the foundations of strengthening the members to effectively offer the needed promotion, protection and advocacy. NANHRI became operational in October 2007 after the 25 members in the Sixth Biennial



Chairperson Madeline Nirere recognised for NANHRI leadership

Secretariat was conceived after the Lomé, Togo, conference in 2001. The South African Human Rights Commission hosted the Secretariat for the first three years. I was moved to Nairobi, and hosted by the Kenya National Commission on Human Rights. Rwanda and Senegal came up with the Constitution which established the Network of African National Human Rights Institutions. The 25 NHRIs in Rwanda adopted the Constitution during the Sixth Biennial Conference in Kigali. The Secretariat, which runs the day to day activities of the Network, was registered as a legal entity under the Kenyan law on October 30, 2007. The membership has grown from 25 to 44 in 10 years, hence the celebration.



Executive Director Gilbert Sebihogo admires NANHRI leadership gift from Chairperson Madeline Nirere





Part of the African Union Commission delegation led by H.E Minata Samate Cessouma, Commissioner for Political Affairs, attend the Biennial conference.



NANHRI Biennial Conference breaks for group discussions on working groups/NANHRI



NANHRI Executive Director Gilbert Sebihogo, Chairperson Madeline Nirere and former Chairperson Dr Chemuta Banda consulting consult during Biennial Conference.



NANHRI ED Gilbert Sebihogo (far left) and Chairperson Madeline Nirere escort Rwanda Minister for Justice Johnson Bisingye out of KICC during the Biennial Conference. The Minister opened the Conference.



Ghana NHRI Chairperson Joseph Whittal, DIHR Deputy Director Eva Grambye, Mr Ackson Zulu of Zambia NHRI and DIHR Project Advisor Mads Gottlieb at NANHRI 10<sup>th</sup> Anniversary at Marriott Hotel, Kigali.



NANHRI Chairperson Madeline Nirere addresses a Commonwealth meeting on criminalising early child marriage after the Biennial Conference.



NANHRI General Assembly at Kigali International Convention Centre in Rwanda ahead of the Biennial Conference.



Association for the Prevention of Torture side activity in Kigali, Rwanda, ahead of the NANHRI 11<sup>th</sup> Biennial Conference in November.





Ingazo Ngari dancers entertain guests during the 10<sup>th</sup> Anniversary at Marriott Hotel, Kigali, Rwanda.



NANRI General Assembly members lay a wreath on a mass grave at the Kigali Genocide Memorial.



NCHR Human Rights Officer Amr Wagdy receives a thank you award for Amb. Ahmed Haggag.



NANHRI Executive Director Gilbert Sebihogo (far right in black suit) in a group photo with ECOSOC face-to-face course participants in Abuja, Nigeria, in December, 2017.



NANHRI members visit the Kigali Genocide Memorial on November 7, 2017. The tour foreran the 11<sup>th</sup> Biennial Conference.



Part of NANHRI Secretariat staff (from left) Jane Kimotho, Gilford Kimathi and receive a thank you cake from Incentive Travel ahead of 2017 Christmas holidays.



Raoul Wallenberg Institute of Human Rights and Humanitarian Law (RWI) projects workshop participants in at a Nairobi, Kenya. Various activities and timelines for implementations were discussed.





# MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF



Alors que nous entamons l'année mondiale des droits économiques, sociaux et culturels, je tiens à remercier les membres du Réseau des Institutions Nationales Africaines des Droits de l'Homme et d'autres partenaires pour avoir soutenu nos diverses activités en 2017, en particulier la 11e conférence biennale du 7-9 Novembre à Kigali au Rwanda. La conférence a été une grande réussite pour l'année, avec notamment l'identification du rôle des institutions nationales des droits de l'homme (INDH) dans la mise en œuvre des deux programmes de développement - Agenda 2030 et Agenda 2063. L'un des résultats de la conférence a été la création du groupe de travail du RINADH sur les objectifs de développement durable. Les groupes de travail ont été chargés de définir les termes de référence qui devront être finalisés et adoptés lors de la prochaine Assemblée générale.

Les activités du groupe de travail joueront un rôle essentiel en fournissant des lignes directrices aux niveaux national, sous-régional

et régional pour le développement durable. Le 10 décembre 2017, nous avons célébré le 50e anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Convention internationale sur les droits économiques, sociaux et culturels et de la Convention internationale sur les droits civils et politiques. Une évaluation rapide a établi que les INDH ont consacré beaucoup de temps aux droits civils et politiques, ce qui a nécessité l'appel à la campagne de sensibilisation aux droits économiques, sociaux et culturels à l'appui au développement. L'Agenda universel 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine sont ancrés dans la Déclaration universelle des droits au développement et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, parmi d'autres instruments qui soutiennent la justice et l'égalité. Et les États africains prennent des mesures importantes pour la réalisation des 17 ODD de l'agenda 2030 et des sept aspirations de l'Agenda 2063. A la Conférence de Kigali, il était clair que les deux programmes de développement seraient des remèdes parfaits pour atténuer entre autre, la pauvreté, la faim, l'analphabétisme, la mauvaise santé et l'assainissement, le chômage et le désespoir, en Afrique si les INDH jouent bien leur rôle. En plus de contribuer à la formulation de cadres juridiques et politiques pour une approche de la mise en œuvre des deux agendas fondés sur les droits de l'homme, les INDH ont l'obligation de veiller à ce que la collecte de données et la déségrégation reflètent la réalité. Alors que le navire de développement africain quitte la côte pour la haute mer, chaque INDH doit proposer un outil de navigation fondé sur les droits de l'homme pour la mise en œuvre des deux programmes afin de s'assurer



que les composantes essentielles sont prises en compte dans les cadres nationaux. Les INDH sont tenues de surveiller et de guider la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063 à travers les différents mécanismes des droits de l'homme, y compris la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, le mécanisme africain d'évaluation par les pairs, le Conseil des droits de l'homme, les procédures spéciales, l'examen périodique universel et les organes conventionnels, ainsi que les organes de contrôle de l'Organisation internationale du travail. Les INDH devraient être des mécanismes de retour d'information visant à équilibrer les excès des autres parties prenantes grâce à un suivi. Outre la participation à la création des cadres, les INDH sont également tenues de mener des enquêtes et de documenter les allégations de violations des droits de l'homme, en plus de proposer et de faire pression en vue d'obtenir une indemnisation juste. Les INDH doivent encourager et établir des partenariats avec le secteur privé, les États et d'autres acteurs en vue d'une approche commune à l'appui des deux programmes. En prévenant les conflits, les INDH devraient jouer un rôle central en suscitant des consultations et la participation parmi notamment les parties au développement, les organisations de la société civile, les détenteurs de droits, pour un objectif commun. L'Afrique est riche en ressources minérales et en ressources humaines, les jeunes formant environ 50% de la population d'environ 1,2 milliard d'habitants. Il apparaît cependant que ce groupe, qui est censé faire rêver l'Afrique, est en train de devenir une marchandise commerciale alors que la vente aux enchères d'esclaves en

Libye fait la une dans les médias. D'autres meurent en essayant de traverser le désert du Sahara et la mer Méditerranée à la recherche d'une vie meilleure en Europe. L'extrémisme violent et la radicalisation attaquent également ce groupe énergétique dans le terrorisme, menant à plus de violations des droits de l'homme. Les INDH ont un rôle à jouer dans le travail avec les agents de sécurité transfrontaliers et d'autres partenaires pour surveiller les passeurs qui transportent illégalement les travailleurs africains vers d'autres continents. Pour la durabilité, les INDH jouent un rôle central dans la création de cadres de projet avec d'autres partenaires tels que les organisations de la société civile et les États. Cela peut inclure la mise de côté des petits fonds spéciaux pour financer des activités de création d'emplois dans les secteurs informels tels que l'agro-industrie. En renforçant la capacité des membres à promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels, le RINADH, en collaboration avec nos partenaires, a donné le ton en formant 13 membres du personnel de 12 INDH africaines au cours de ce trimestre. A partir de ces projets de renforcement parmi tant d'autres, nous croyons que les membres acquièrent les compétences nécessaires pour s'acquitter de ces mandats d'établissement et d'autres. Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 en espérant qu'ensemble nous ferons des progrès significatifs dans la détermination du destin de l'Afrique, sur la base de nos résolutions cumulatives pour un meilleur continent pour tous.

**Gilbert Sebihogo**

**Directeur Exécutif**

# Un nouveau comité directeur prend le relais du RINADH



## Liste du comité de pilotage

1. M. Driss El Yazami- CNDH, Maroc, pour l'Afrique du Nord.
2. M. Mohamed Fayek-CNDH, Egypte, Vice-Président du NANHRI
3. M. Med S.K. Kaggwa, président, CDH, Uganda, pour l'Afrique de l'Est
4. Mme Kagwiria Mbogori- Présidente KNCHR, membre d'office
5. M. Mudford Zachariah Mwandenga, Président ZHRC pour l'Afrique australe
6. Mme Madeline Nirere, Présidente, CNDH, Rwanda, Présidente du RINADH
7. M. Jean Baptiste, Président, CNIDH, Burundi, pour l'Afrique centrale
8. Dr Chemuta Devine Banda, Président de la CNDHL, Cameroun-ex-officio
9. Dr Usman Fornah, Président de la CDH Sierra Leone

## Par Secrétariat

Le Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'homme a un nouveau comité directeur.

Les membres du CD ont été élus par l'Assemblée générale du RINADH le 7 novembre, avant la Conférence biennale du 8 et 9 novembre 2017 à Kigali, au Rwanda.

Le CD est chargé du contrôle global de la gouvernance du réseau. Il est composé de neuf membres - cinq étant des représentants régionaux et quatre sont des ex-officio.

Le Maroc et la Zambie représentent respectivement les régions du Nord et du Sud. L'Ouganda, le Burundi et la Sierra Leone représentent respectivement les régions de l'Afrique de l'Est, du Centre et de l'Ouest.

Le Kenya, qui héberge le Secrétariat du RINADH, se joint au Cameroun, au Rwanda et à l'Égypte dans la liste des ex-officio.

Le Burundi, le Nigéria, le Maroc, la Namibie et l'Ouganda étaient les cinq anciens membres du CD.

La présidente de la Commission nationale des droits

de l'homme du Rwanda, Madeline Nirere, est la présidente du CD tandis que M. Mohamed Fayek, président du Conseil national des droits de l'homme d'Égypte, est le vice-président. Selon la Constitution du RINADH, le président sortant, le nouveau président et le vice-



L'ancien président du RINADH, Dr Chemuta Banda (troisième à partir de la droite), dirige sa dernière réunion du Comité de pilotage avant la 11e Conférence biennale du 8 au 9 novembre 2017 à Kigali, au Rwanda. Photo : RINADH.

président sont des membres d'office du CD.

Outre la gouvernance, le CD supervise le Secrétariat, qui est l'organe de mise en œuvre des décisions du RINADH.

Le CD est élu après deux ans, lorsque l'organe suprême du Réseau, l'Assemblée générale, se réunit. Par coïncidence, cela se produit au cours de la conférence biennale.

Le vice-président prend la direction du CD lors de l'assemblée générale suivante.

C'est le deuxième organe du Réseau après l'Assemblée générale.



Ancien Comité de Pilotage



# Le groupe de travail du RINADH pour stimuler le développement durable en Afrique

e of NHRIs



Le Directeur exécutif du RINADH, Gilbert Sebihogo (à droite) et la Commission des droits de l'homme et de la justice administrative du Ghana, prennent la 11<sup>ème</sup> Conférence biennale à travers la Déclaration de Kigali le 8 novembre 2017. Entre autres questions, la conférence a constitué un groupe de travail sur les ODD. Photo: RINADH.

## Par Secrétariat

En injectant une approche fondée sur les droits de l'homme dans la mise en œuvre d'Action 2030 et de l'Agenda 2063, le Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'homme a constitué un groupe de travail sur les objectifs du développement durable. Le groupe comprend cinq représentants régionaux. La Commission Ghanéenne des droits de l'homme et de la justice administrative et la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés du Cameroun représentent respectivement l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. La Commission nationale des droits de l'homme du Kenya, la Commission nationale des droits de l'homme de Mauritanie et la Commission sud-africaine des droits de l'homme représentent les régions de l'Afrique de l'Est, du Nord et de l'Afrique australe. Le groupe, qui a été formé lors de la onzième conférence biennale des 7 et 9 novembre 2017 à Kigali, au Rwanda, développera des outils d'analyse pour soutenir l'approche des droits humains fondée sur la mise en œuvre et le suivi des ODD. Il est également chargé de partager les expériences, les bonnes pratiques et la gestion des connaissances avec et entre les INDH, la société civile, les gouvernements et autres parties prenantes en vue d'atteindre les ODD relatifs aux principes des droits de l'homme et à l'établissement des programmes.

Les membres du Groupe comprendront des représentants des INDH ayant une expertise en recherche, formation, analyse juridique et politique et plaidoyer pour apporter une contribution technique au développement et à la présentation des documents de position et au renforcement des capacités des INDH membres dans la mise en œuvre des programmes 2030 et 2063 pour le développement durable. Le Groupe développera et renforcera une approche systématique et durable parmi les INDH africaines dans le partage d'expériences, de bonnes pratiques et de gestion des connaissances avec et parmi les INDH, la société civile, les gouvernements et autres parties prenantes sur la mise en œuvre des deux programmes. L'objectif global est de consolider une position des institutions nationales africaines des droits de l'homme pour conduire efficacement le discours aux niveaux national, régional et international. Les membres rédigeront et examineront les termes de référence pour adoption à l'Assemblée générale de 2018 à la session extraordinaire de Genève. Les sessions ordinaires ont lieu juste avant une conférence biennale. Outre les ODD, d'autres groupes de travail pour les personnes handicapées, les entreprises et les droits de l'homme, et la migration ont également été formés et certaines INDH se sont portées volontaires pour proposer des termes de référence à partager avec d'autres membres. Les groupes de travail ont été sélectionnés pour donner plus d'impulsion au travail des INDH dans la gestion des questions émergentes telles que la migration, ainsi que pour encourager l'engagement à trouver des solutions dans des thèmes « négligés ».



Discutant sur l'importance des données dans la réalisation du développement durable lors de la 11<sup>ème</sup> conférence biennale. Photo: RINADH

# La Commission Nationale des droits de l'homme du (KNCHR) publie un rapport sur les droits de l'homme après les élections



La présidente de la KNCHR, Kagwiria Mbogori (troisième à droite) et le vice-président (quatrième à droite) ont conduit d'autres agents à présenter le rapport des élections aux médias dans un hôtel de Nairobi. Plus de 270 personnes souffrent selon le rapport. Photo: KNCHR

## Par Secrétariat

Avec plus de 270 victimes de l'élection générale de 2017, la Commission nationale des droits de l'homme du Kenya, est à la recherche d'une réparation légale pour les individus et les communautés affectées. La présidente de la KNCHR, Kagwiria Mbogori, a déclaré que la Commission mènera des enquêtes plus approfondies sur les cas documentés et veillera à ce que les coupables soient traduits en justice. Elle a demandé à l'Autorité indépendante de surveillance de la police (IPOA) d'enquêter et de prendre des mesures contre les policiers qui ont fait usage excessif d'armes à feu. "Un certain nombre de Kenyans ont perdu la vie au cours de cette période électorale. La plupart d'entre eux ont été tués par balle. Conformément aux exigences de la loi et afin de promouvoir une plus grande responsabilité, en particulier de nos agents de la force publique, les responsables des différentes unités de déploiement envoyées pendant la période électorale doivent pleinement rendre compte de la façon dont les officiers sous leur commandement ont utilisé des balles réelles qui leur avaient été assignées », a déclaré la présidente. La Commission a enregistré 92 morts, 100 blessés et 86 cas de violence basée sur le sexe pré-

tendement perpétrés par des agents de sécurité et des civils qui ont profité de la situation instable après que la Commission indépendante électorale a déclaré le président Uhuru Kenyatta vainqueur des élections du 8 août 2017. Cependant, il est important de noter qu'il y avait un nombre supplémentaire de 20 corps documentés par l'équipe de KNCHR dans le comté de Kisumu et qui ont été emmenés à la morgue entre le 8 et 25 août au plus fort de la première vague de violences post-électorales. Des enquêtes sont en cours pour déterminer si ces victimes ont été victimes de la violence électorale, a indiqué la Commission. La violence s'en est suivie après l'annonce des résultats présidentiels ; les partisans de la principale coalition de l'opposition, la Super Alliance Nationale (NASA) accusant le Parti du Jubilé et la Commission électorale indépendante d'avoir truqué les élections. La violence a été signalée principalement dans les zones perçues comme de fortes bases de la NASA. La violence s'est poursuivie même après la nouvelle élection présidentielle du 26 octobre, au cours de laquelle le principal adversaire du président Uhuru Kenyatta, M. Raila Odinga, a boycotté. Tous les 86 cas de violence sexuelle documentés dans le rapport provenaient du seul comté de Nairobi. La



Commission continue à collecter davantage de données d'autres régions. Mme Mbogori a noté que le viol était la forme la plus répandue de cette violence. Tout en condamnant certains civils qui ont attaqué la police avec des jets de pierres et d'autres armes blanches, la Commission a appelé à la poursuite des suspects arrêtés. En contradiction avec la Constitution, a indiqué Mme Mbogori, la Commission a été informée de cas où des membres du personnel de sécurité ont donné des ordres visant à interdire les rassemblements et manifestations pacifiques. Les rassemblements pacifiques et les manifestations sont protégés par l'article 37 de la Constitution du Kenya. "La Commission condamne ces ordres et continue d'appeler l'inspecteur général de la police à travailler en étroite collaboration avec elle (KNCHR) afin d'élaborer des lignes directrices à l'intention de la police sur des rassemblements pacifiques conformément à l'article 37 de la Constitution". La Commission a également condamné le musellement des organisations de la société civile qui réclamaient des réformes électorales.

Sans donner de calendrier précis, la Commission a annoncé son intention de rencontrer les acteurs politiques, le Parti du Jubilé et la coalition de la NASA, en vue de débattre des réformes électorales harmonisées reflétant la volonté du peuple malgré des points de vue divergents et des bases de soutien. Le Kenya a été confronté à la violence liée à l'appartenance ethnique dans la plupart de ses élections, sauf en 2002, lorsque l'opposition a réussi à retirer le pouvoir au parti de l'indépendance, l'Union nationale africaine du Kenya. L'élection générale de 2007 a été la pire lorsque plus de 1 300 personnes ont perdu la vie dans les violences post-électorales. Les tensions politiques actuelles ont plongé le pays dans la politique de division, l'opposition menaçant d'appeler à un référendum pour diviser le pays en deux, mais le président Kenyatta a mis en garde contre une telle mesure. La Commission publie régulièrement des rapports sur les élections générales de 2017 au cours de l'année. La Commission offre également un soutien psychosocial aux victimes.

## 69e anniversaire de la DUDH : la CNDH du Togo commémore la journée à travers plusieurs activités à Sokodé



Le Président de la commission Togolaise Alilou Sam-Dja CISSE adresse la presse

Par Innocent Popole

La ville de Sokodé dans la Préfecture de Tchoudjo a accueilli cette année, les manifestations commémoratives du 10 décembre 2017, journée internationale des droits de l'homme. Emissions radiophoniques, conférences-débats et visite des lieux de détention ont été l'essentiel des activités organisées les 11, et 12 décembre 2017 dans cette localité par la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) du Togo. Le centre CANDYA de l'ONG CREUSET-Togo a servi de cadre à cette rencontre. Les travaux ont été présidés par Maître de Conférences Alilou Sam-Dja CISSE, Président de la Commission, en présence du Préfet de la localité, Col. MONPION Matéyendou. Il y a 69 ans que les Nations Unies ont adopté la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme,



Les agents de sécurité rejoignent l'INDH du Togolaise a l'occasion du 69e anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'homme

un texte d'une portée internationale inestimable qui établit l'égalité en dignité et en valeur de tous les êtres humains. Pour cet anniversaire, la CNDH a mobilisé autorités administratives, traditionnelles et religieuses, forces de l'ordre et de sécurité, représentants des partis politiques, leaders d'opinion, organisations de la société civile, médias, syndicats de conducteurs autos et motos, groupements de femmes et de jeunes, responsables des établissements scolaires, apprenants, et autres. Deux (02) jours d'activités pour échanger avec la population sur plusieurs thèmes, entre autres, « La liberté de réunion et de manifestation pacifiques publiques au Togo » et « La CNDH comme MNP : défis et perspectives ». Ces communications, très appréciées par les participants, ont été précédées du lancement officiel de la campagne visant à célébrer l'année prochaine le 70e anniversaire de la DUDH, une campagne qui s'inscrit dans la continuité de l'appel « Défendez les droits de quelqu'un aujourd'hui ! ». L'occasion pour le Président CISSE d'inviter tout le monde à s'engager dans le combat permanent de promotion, de protection et de défense de tous les

droits humains : les droits civils et politiques, les droits économiques, sociaux et culturels, sans perdre de vue les droits des groupes spécifiques. Pour M. CISSE, il est normal que « chacun d'entre nous, partout où l'on se trouve et à tout moment, puisse jouir de l'ensemble des droits de l'homme, car il est de la responsabilité de nous tous de les préserver ». Des émissions interactives sur Radio Tchaoudjo et Radio Méridien ont permis aux populations de la localité et de ses environs de cerner les contours de la loi du 16 mai 2011 sur les réunion et manifestation pacifiques publiques, les actions de la CNDH dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'homme et surtout la mission de prévention de la torture confiée désormais à la Commission. La célébration de cette journée des droits de l'homme a pris fin avec la visite des lieux de détention.



## L'Égypte accueillera la 12ème Conférence biennale alors que le Rwanda prend la présidence du RINADH



Amr Wagdy, Agent des droits de l'homme du Conseil national des droits de l'homme d'Égypte, participe à une discussion lors de la 11e Conférence biennale, le 8 novembre 2017 à Kigali, au Rwanda. Photo: RINADH.

### Par Secrétariat

La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) d'Égypte accueillera la 12e Conférence biennale du Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'homme en 2019. L'Égypte a été désignée pour accueillir la conférence, qui est l'événement le plus important du Réseau après la 11e Conférence biennale des 7 et 9 novembre 2017 à Kigali, au Rwanda. Le pays accueillera également l'Assemblée générale du Réseau, qui intervient un jour avant la conférence. L'AG, qui est l'organe suprême du Réseau, entre autres, approuve le rapport financier et d'autres décisions clés. La décision a été adoptée par l'Assemblée générale du RINADH, élu président de l'Égypte, M. Mohamed Fayek, en tant que prochain vice-président. Apparemment, l'Égypte prendra la direction du RINADH après avoir accueilli la conférence, conformément à la Constitution du RINADH. Le représentant du Président du CNDH, l'Ambassadeur Ahmed Haggag, a souhaité la bienvenue aux membres du Réseau à la conférence du Caire. "Le Rwanda nous a montré leur meilleur. C'est au tour de l'Égypte de vous montrer notre meilleur. Merci de montrer votre confiance en nous. Nous vous souhaitons la bienvenue à tous en Égypte

pour la 12e Conférence biennale", a déclaré l'ambassadeur Ahmed Haggag, membre du CNDH. La Présidente de la Commission nationale des droits de l'homme du Rwanda, Madeline Nirere, a été nommée Présidente du RINADH pour les deux prochaines années. Mme Nirere a succédé à Mr Chemuta Devine Banda, actuellement président de la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés du Cameroun. C'est la deuxième fois que le Rwanda préside le Réseau. La première présidente du Réseau après l'adoption de la Constitution à Kigali en 2007 était Mme Zainabo Sylvie Kayitesi. L'organisation de la conférence biennale est assurée par rotation parmi les 44 membres des cinq régions - Afrique du Nord, du Sud, de l'Est, de l'Ouest et du Centre. Pour qu'un membre du Réseau héberge la conférence ou tout autre événement, il doit avoir une accréditation de statut « A ». L'Égypte est l'une des 21 INDH africaines avec le statut « A ». Pour qu'un membre soit accrédité au statut « A », une évaluation détaillée de la loi d'habilitation et de la conformité du fonctionnement de l'institution conformément aux Principes de Paris.

### ...: A Human Rights-Based Approach of Agenda 2030 and Agenda 2063-



Bienvenue en Égypte: Le Commissaire Ahmed Haggag du Conseil national des droits de l'homme est félicité par la Présidente du RINADH, Madeline Nirere, après la nomination de l'Égypte pour accueillir la 12e Conférence biennale. Photo: RINADH

# L'INDH du Maroc accueillera la conférence du GANHRI en 2018



Participants à la 11e Conférence biennale du RINADH au Rwanda. Le Maroc accueillera la Conférence triennale du GANHRI en 2018.

## Par CNDH, Maroc

Le 7 novembre 2017, lors de l'assemblée générale du Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'Homme (RINADH) qui s'est tenu à Kigali, le CNDH a été plébiscité pour accueillir en 2018 la conférence internationale triennale de l'Alliance globale des institutions nationales des droits de l'Homme (GANHRI) qui est organisée par l'institution nationale d'un pays choisi par roulement parmi les groupes régionaux (Afrique, Amérique, Asie-Pacifique et Europe), en consultation avec la présidente de la GANHRI, ainsi que sous les auspices du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme. Par ailleurs, le CNDH a été officiellement élu membre du Sous-comité d'accréditation de l'Alliance globale des institutions nationales des droits de l'Homme (GANHRI). Le CNDH intègre ainsi le Sous-comité d'accréditation, un organe stratégique du réseau international des INDH, pour un mandat de trois ans, en tant que représentant de l'Afrique. Le CNDH a également été élu membre du Groupe de travail entreprises et droits de l'Homme et du Groupe de travail sur la migration du RINADH. A titre de rappel, le CNDH préside le Groupe de travail entreprises et droits de l'Homme de la GANHRI depuis août 2015 et fait partie du Groupe de travail restreint de la GANHRI sur la migration. Sixième congrès de l'AFCNDH à Abidjan, 25 et 26 novembre 2017 Les 25 et 26 novembre, le Conseil national des droits de l'Homme du Royaume du Maroc (CNDH) a pris part à l'Assemblée générale de l'Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme (AFCNDH), qui est présidé depuis 2012 par le CNDH. A cette occasion, un nouveau Bureau de l'AFCNDH a été élu pour un mandat de trois ans. Ce dernier est constitué par les institutions du Niger (Présidence), du Maroc (Vice-

présidence), d'Haïti (Vice-Présidence), de la France (Secrétariat général) et du Togo (Trésorerie). En marge de cette assemblée, un congrès de l'AFCNDH était organisé sur « Le rôle des INDH dans la promotion et la protection des droits des personnes migrantes. ». Lors de cette rencontre, le CNDH a partagé son expérience en matière migratoire, notamment son rapport « Etrangers et droits de l'Homme » (2013), suite auquel une nouvelle politique migratoire et des opérations de régularisation ont été mises en place. M. Driss El Yazami s'est félicité des progrès réalisés en matière de migration au Maroc, tout en soulignant l'importance de l'adoption de normes, d'approches et de solutions globales dans le cadre du Pacte mondial sur les migrations, qui sera adopté fin 2018 d'une part, et du renforcement de la coopération africaine sur ces thématiques d'autre part. Entreprises et droits de l'Homme: Le CNDH partage son expérience au Forum des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'Homme 2017 Du 27 au 29 novembre 2017, le CNDH a participé au Forum des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'Homme (BHR), tenu au Palais des Nations à Genève. Lors de ce forum, le CNDH, en sa qualité de président du Groupe de travail sur les entreprises et les droits de l'Homme de la GANHRI, a organisé une rencontre spéciale sur les INDH autour du rôle de ces instances en tant que mécanismes de recours. Plus d'une quinzaine d'INDH des 4 réseaux régionaux étaient présentes pour partager leurs bonnes pratiques et défis. Parmi elles, on compte notamment des INDH africaines comme celles du Kenya, du Liberia ou encore du Cameroun. Le CNDH a aussi présenté le travail qu'il mène en matière de traitement des plaintes, de visites de terrain et de médiation. Par ailleurs, le CNDH, toujours en sa qualité de président du GT de la ANHRI et dans le cadre du mémorandum d'entente renouvelé entre la GANHRI et l'OCDE en 2017, a organisé une réunion débat avec les INDH présentes afin de renforcer la coopération entre ces deux mécanismes de recours. Ce fut l'occasion de rappeler les actions menées conjointement ainsi que le travail mené par le PCN marocain représenté par le CNDH. En marge de ce forum, le CNDH a également présidé la deuxième réunion annuelle du Groupe de travail de la GANHRI. Les points inscrits à l'ordre du jour ont porté sur les actions menées par les INDH depuis mars dernier, le plan d'action 2016 -2018 et les nouveaux outils de communication dudit groupe de travail. Les participants ont également réfléchi à l'accompagnement de l'adoption d'un instrument contraignant en matière d'entreprises et droits de l'Homme, qui est en cours d'élaboration.



# 33 membres du personnel des INDH participent à deux cours d'apprentissage Mixte



Un participant contribue au cours en face-à-face sur l'éducation aux droits de l'homme à Kigali, au Rwanda. Photo: courtesy

## Par Secrétariat

Trente-trois membres du personnel des institutions nationales africaines des droits de l'homme ont participé aux cours sur l'apprentissage mixte des droits économiques, sociaux et culturels et de l'éducation aux droits de l'homme au cours du dernier trimestre de 2017. Quatorze membres du personnel ont participé à l'atelier de quatre jours à Abuja, au Nigeria, qui visait à renforcer leurs compétences en matière de promotion, de protection et de plaidoirie des droits économiques, sociaux et culturels. Le cours d'apprentissage mixte du 6 au 14 décembre 2017 a été organisé par le Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'homme et l'Institut danois des droits de l'homme. La Commission nationale des droits de l'homme du Nigeria a accueilli l'atelier en face à face du 11 au 14 décembre 2017. Au fil des années, les institutions nationales des droits de l'homme se sont concentrées sur l'agitation pour les droits civils et politiques. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a organisé une campagne d'un an pour sensibiliser les populations à une meilleure promotion et à la protection des droits économiques, sociaux et culturels lors du 69e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le cours était axé sur le suivi et les rapports aux organes régionaux et internationaux des droits de l'homme et la promotion de l'éducation aux droits de l'homme dans le secteur de l'éducation formelle et leurs activités liées aux entreprises et aux droits de l'homme. S'exprimant lors de l'ouverture de l'atelier, le directeur

exécutif du RINADH, Gilbert Sebihogo, a déclaré que le cours doterait les INDH des compétences indispensables pour suivre la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063 pour le développement durable. "Le navire de développement africain a quitté la côte pour la haute mer. Avec la vague de développement, la turbulence contre les droits de l'homme est réelle. Seuls des intendants réguliers et compétents offriront les réponses proactives à la question des droits de l'homme à partir de la base de la mise en œuvre pour sauver le navire des tempêtes. Nous nous tournons vers vous pour la durabilité que nous recherchons dans le développement", a-t-il déclaré. Les participants venaient du Kenya, d'Égypte, du Togo, du Zimbabwe, du Nigeria, de Côte d'Ivoire, du Swaziland, du Ghana, du Malawi, d'Afrique du Sud, de Tanzanie et du Burkina Faso. Dix-neuf membres du personnel de l'INDH ont également suivi le cours d'apprentissage mixte sur l'éducation aux droits de l'homme du 11 septembre 2017 au 18 octobre 2017. L'atelier de trois jours en face-à-face a été organisé par la Commission nationale des droits de l'homme du Rwanda à Kigali. Le cours visait à renforcer l'approche structurelle de l'éducation aux droits de l'homme dans le secteur formel. Les pays représentés dans ce cours comprennent le Kenya, la Tanzanie, la Sierra Leone, le Cap-Vert, le Zimbabwe, le Niger, le Togo, le Malawi, le Burkina Faso, le Cameroun, le Libéria, le Rwanda, l'Ouganda et le Swaziland. Toutes les formations sont accompagnées d'une subvention de 15 000 € pour l'implantation d'un projet de six mois pour la meilleure proposition. Les propositions doivent être pertinentes pour le cours spécifique offert. Bien qu'il soit recommandé que la proposition soit d'un par INDH, il est possible de réaliser un projet sous-régional. Par exemple, les trois INDH d'Afrique de l'Est peuvent demander une subvention pour réaliser un projet sur l'éducation aux droits de l'homme dans la région. Cependant, cela est assez difficile car le montant et le temps peuvent ne pas être suffisants pour la mise en œuvre du projet. Le RINADH et l'IDDH annoncent la subvention et publient des formulaires téléchargeables sur le site web du RINADH. La publication des formulaires de candidature vient généralement après la formation en face-à-face. Après soumission, les deux organisations évaluent les candidatures avant de sélectionner le gagnant.

## SAHRC cherche des remèdes durables après la mort de 140 patients atteints de maladie mentale



Les participants à la solution de santé mentale cherchant un forum organisé par la Commission sud-africaine des droits de l'homme.  
Photo: Wisani Baloyi

### Par Ncumisa Willie

Après la mort de plus de 140 malades mentaux (patients) qui ont été transférés par le département de la santé de Gauteng à diverses organisations non gouvernementales, la Commission sud-africaine des droits de l'homme a organisé une enquête nationale sur la situation des soins de santé mentale en Afrique du Sud. L'enquête a reçu un nouvel soutien du Health Ombud( Médiateur de la santé), dont le bureau enquêtait sur les décès d'Esidimeni. Le Médiateur de la santé a formellement recommandé la nécessité d'une enquête nationale par la SAHRC. Le 10 février 2017, le ministre de la Santé a demandé à la Commission d'effectuer un «examen systématique et systémique de la conformité aux droits de la personne et des violations possibles à l'échelle nationale liées à la santé mentale». Le panel d'audition composé du président de la SAHRC, Bongani Majola, du commissaire Bokankatla Malatji, de la commissaire Angie Makwetla et d'une panéliste externe, le professeur Katherine Sorsdahl.

La Commission a reçu des soumissions de la part des ministères, d'organismes de régulation, d'organisations de la société civile, de chercheurs, universitaires et de victimes qui ont contribué à identifier les problèmes systémiques et structurels affectant la prestation de services de qualité santé mentale en Afrique du Sud. Lors de l'audience des 14 et 15 novembre 2017, la SAHRC avait pour objectif de surveiller et de documenter systématiquement les normes et standards nationaux en matière de droits de l'homme dans le domaine des soins de santé pour les personnes atteintes de maladie mentale. La Commission a également évalué l'adéquation de l'environnement législatif et politique dans une approche fondée sur les droits. Cela aiderait à faire des recommandations législatives au Parlement pour promouvoir l'accès à une santé de qualité pour les utilisateurs de soins de santé mentale. En même temps, la Commission a proposé de sensibiliser et de promouvoir le plaidoyer en faveur des droits des personnes atteintes de maladie mentale. La sensibilisation permettrait également aux victimes d'être informées qu'elles sont protégées par la loi malgré leur état. En outre, la Commission visait à sensibiliser le public aux moyens de signaler les violations afin d'obtenir une réparation appropriée. L'un des avantages indirects de l'audience était, entre autres, d'élaborer des outils de recherche et d'éducation pour faire valoir les droits des utilisateurs de soins de santé mentale en tant que groupe vulnérable, à l'intention des personnes et des intervenants concernés.



# Le Président de la CNDH préside les activités de la célébration de la DUDH

Par Ibrahim Abdou Tikiré

Du 9 au 11 décembre 2017, Agadez a accueilli les activités commémoratives du 69ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH). Les manifestations placées sous le patronage du Président de la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) Pr. Khalid Ikhiri, se sont étalées sur trois jours. C'est la salle de réunion de l'ONG Imane de la ville d'Agadez qui a servi de cadre au lancement des activités, rehaussé par la présence du Gouverneur de la région, des autorités administratives, du Sultan de l'Air, des responsables de Force de Défense et de Sécurité et de plusieurs invités. Après la Fathia, le Gouverneur de la région d'Agadez a prononcé un discours dans lequel il adressé ses remerciements à la CNDH, pour le choix porté sur la Cité de l'Air pour la célébration de la DUDH. Mr. Sadou Sokolé a aussi salué l'élection du président de la CNDH à la présidence de l'Association Francophone des Commissions Nationales des Droits de l'Homme (AFCNDH). En procédant au lancement officiel des activités du 69ème anniversaire de la DUDH, le Président de la CNDH a rappelé l'histoire de la DUDH. En effet, « La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme nous responsabilise et nous interpelle tous. Les principes qui y sont inscrits sont tout aussi pertinents aujourd'hui qu'ils l'étaient en 1948. Nous devons défendre nos droits et ceux des autres » a déclaré Pr. Khalid Ikhiri. Des activités seront déployées par la Commission Nationale des Droits Humains, dont entre autres des Conférences Débats sur des thèmes riches et variés. Parmi les thèmes qui ont été débattus, la CNDH n'a pas perdu de vue la question préoccupante de la migration. Sur cette thématique, le Président de la CNDH a relevé que à « l'évidence, les méthodes utilisées jusqu'ici si elles ont réduit significativement le taux de la migration clandestine, elles n'ont pas pour autant empêchées aux migrants d'emprunter d'autres nouvelles voies au prix de leur vie. C'est pour toutes ces raisons et d'autres encore qu'il faudrait poursuivre la réflexion en se posant un certain nombre de questions dont les réponses pourraient aidées

à la résolution durable du problème. Quelles sont les causes profondes de la migration ? Pourquoi les pays les plus développés qu'ils soient au nord ou au sud sont le plus dans le collimateur du migrant ? Pourquoi ces derniers ferment ils leurs frontières ? S'agissant de la migration forcée liée aux conflits et aux guerres, quelles solutions pour y mettre fin ? ». En réponse à ces interrogations, Pr. Khalid Ikhiri a précisé que « sans prétendre apporter une réponse systématique à toutes ces questions, il me semble que le développement inégal des Etats trop criard, la mal-gouvernance, suivi d'un manque d'équité dans la répartition des richesses nationales et le manque de coopération gagnant-gagnant en défaveur de nos états sous-développés constituent des éléments qui conjuguées expliquent la situation que vive nos états aujourd'hui au phénomène migratoire. Or, il est inimaginable, voire impossible que l'aide extérieure puisse combler tous les besoins en développement économique, social et culturel en faveur de notre jeunesse et de nos bras valides. L'aide extérieure n'est pas illimitée, elle est toujours le fruit du travail d'autres peuples, d'autres nations ». En somme, « si nous voulons sortir de cette approche qui a fait la preuve de sa faillite, ne devrions nous pas agir autrement en gérant mieux en protégeant nos ressources et en redistribuant les retombées économiques de façon équitable » a indiqué le Président de la CNDH. Après le lancement, les participants ont suivi une première communication sur « l'éducation aux droits humains : gage de paix » développée par le procureur d'Agadez Moussa Zaki. Pour la journée du dimanche 10 décembre 2017, les participants, en majorité issus des différentes couches socio-professionnelles de la région d'Agadez ont suivi trois communications. Il s'agit de celle axée sur la « jeunesse et migration : enjeux et perspectives », puis « le Sens, la Valeur, et la Portée de la DUDH », et « le droit de manifestation sur les voies publiques ». Des thématiques développées respectivement par deux magistrats Miko Idi Et Alichina Amadou Kourguéni. Au vue de l'intérêt suscité lors des échanges entre les participants et les conférenciers, le Président de la CNDH a tiré un bilan satisfaisant de l'édition 2017 de la célébration de la DUDH.



### Par Secrétariat

Le 8 novembre 2017, 19h00. Le Fanfare a survolé l'hôtel Marriot lorsque plus de 200 membres et invités se sont rassemblés pour marquer le 10e Anniversaire du Réseau des Institutions Nationales Africaines des Droits de l'homme à Kigali, au Rwanda. L'invité d'honneur, le flamboyant ministre de la Justice du Rwanda, Johnston Busingye, a ouvert l'événement coloré alors que des danseuses duvetueuses d'Inganzo Ngari ont volé avec des mélodies aromatisées qui massaient le premier jour du pneu de la 11e conférence Biennale hors des visiteurs. Les oiseaux chanteurs de serpent ont tourbillonné tout le monde avec des interprétations de sérénade qui résonnaient dans l'air, exilant la sérénité de la banlieue de Kiyovu de Kigali. L'ancien Président du RINADH, Chemuta Devine Banda, a guidé la présidente Madeline Nirere et le directeur exécutif, Gilbert Sebihogo, en découpant le gâteau alors que la salive glissait des lèvres de la multitude de mammoths murmurants. Des ululâtes pointus bouscullaient le ciel. La danse a ébloui le public, qui a avalé dans les interprétations Claires et fluides de Kinyarwanda comme les bâtons ont terrorisé les tambours trembler avec la frange envoûtante. Le point culminant a été inauguré par les prix décernés au Dr Banda, à Mme Nirere et à M. Sebihogo pour leur dévouement au Réseau. Tout en faisant ses remarques, l'invité d'honneur a félicité le Réseau pour son dévouement à soutenir les droits de l'homme à travers le continent. Il a déclaré que les institutions nationales africaines des droits de l'homme ont la clé pour trouver des solutions durables aux défis africains. Dr. Banda, qui est également le Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés du Cameroun, a promis de continuer à soutenir le Réseau en tant que conseiller. M. Sebihogo a exprimé son optimisme quant à la poursuite de la croissance du réseau malgré les défis de chacun des membres.





Dr Chemuta Banda a reçu un cadeau de Madeline Nirere, présidente du RINADH

coordination des institutions nationales africaines des droits de l'homme pour la promotion et la protection des droits de l'homme. Alors que les Principes de Paris ont été adoptés en 1993, obligeant les membres des Nations Unies à établir des institutions humaines nationales indépendantes, les organisations n'ont jamais eu de plateforme commune d'association en Afrique. Les INDH africaines se sont rencontrées pour la première fois au Cameroun en février 1996, où elles ont adopté la Déclaration de Yaoundé, instituant officiellement un organe parapluie - le Comité de coordination des institutions nationales africaines des droits de l'homme pour la promotion et la protection des droits de l'homme. Un secrétariat permanent a été formé après

"Les défis que nous avons traversés au cours des 10 dernières années nous ont rendus plus forts qu'auparavant. Les 10 années du Réseau ont été ponctuées par une forte volonté de bâtir une solide organisation qui résiste vigoureusement aux marées. Je remercie les membres et les partenaires qui nous ont soutenus jusqu'ici ", a déclaré le directeur exécutif. Il a déclaré que les ateliers de renforcement des capacités resteront les bases du renforcement des membres pour offrir efficacement la promotion, la protection et le plaidoyer nécessaires. Le RINADH est devenu opérationnel en octobre 2007 après l'adoption de la Constitution par les 25 membres de la sixième Conférence biennale. Le RINADH remplace le Comité de



La Présidente du RINADH reçoit un cadeau du Directeur Exécutif Gilbert Sebihogo

la conférence de Lomé, au Togo, en 2001. La Commission sud-africaine des droits de l'homme a accueilli le Secrétariat pendant les trois premières années. J'ai été transféré à Nairobi et accueilli par la Commission nationale des droits de l'homme du Kenya. Le Rwanda et le Sénégal ont élaboré la Constitution qui a créé le Réseau des institutions nationales africaines des droits de l'homme. Les 25 INDH du Rwanda ont adopté la Constitution lors de la sixième Conférence biennale à Kigali. Le Secrétariat, qui gère les activités quotidiennes du Réseau, a été enregistré en tant qu'entité légale en vertu de la loi kenyane le 30 octobre 2007. Le nombre de membres est passé de 25 à 44 en 10 ans, d'où la célébration.



Le directeur exécutif du RINADH, Gilbert Sebihogo, admire un cadeau de la présidente Madeline Nirere



Le

# Réseau



Le Réseau des Institutions Nationales Africaines des Droits l'Homme

